

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE PARIS



CXXV^e ANNEE. - N° 43

MARDI 30 MAI 2006

BULLETIN DEPARTEMENTAL OFFICIEL DU DEPARTEMENT DE PARIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

ISSN 0152 0377

SOMMAIRE DU 30 MAI 2006

	Pages
Pavoisement des monuments et édifices publics à l'occasion du 66 ^e anniversaire de l'Appel historique du Général de Gaulle du 18 juin 1940	1449
CONSEIL DE PARIS	
Convocation de la 8 ^e Commission	1452
VILLE DE PARIS	
Fixation des tarifs et des conditions d'accès aux équipements de remise en forme de la Ville de Paris gérés en régie, pour les usagers individuels, à compter du 2 juin 2006 (Arrêté du 22 mai 2006)	1453
Fixation de la répartition des sièges au sein du Comité d'Hygiène et de Sécurité instauré auprès du Comité Technique Paritaire de la Commune de Paris (Arrêté du 22 mai 2006)	1454
Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 2/2006-046 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique dans plusieurs voies de Paris 14 ^e (Arrêté du 22 mai 2006).....	1454
Direction des Ressources Humaines. — Liste par ordre alphabétique, après sélection des dossiers, des candidats autorisés à participer à l'entretien avec le jury du concours public sur titres pour l'accès au corps des maîtres de conférences de l'Ecole Supérieure de Physique et Chimie Industrielles de la Ville de Paris — discipline informatique — ouvert à partir du 15 mai 2006 pour un poste.....	1455
DEPARTEMENT DE PARIS	
Fixation de la répartition des sièges au sein du Comité d'Hygiène et de Sécurité instauré auprès du Comité Technique Paritaire du Département de Paris (Arrêté du 22 mai 2006)	1455
Fixation de la capacité d'accueil et du budget 2006 de l'établissement Service d'Accompagnement et de Suite situé 134, rue de Saussure, à Paris 17 ^e (Arrêté du 16 mai 2006)	1455
Fixation du prix de journée 2006 afférent à l'établissement Foyer de Vie Mozart-Calvino situé 45, rue de l'Assomption, à Paris 16 ^e (Arrêté du 16 mai 2006)	1456

Pavoisement des monuments et édifices publics à l'occasion du 66^e anniversaire de l'Appel historique du Général de Gaulle du 18 juin 1940.

VILLE DE PARIS

Paris, le 16 mai 2006

L'Adjoint au Maire
chargé de la Prévention,
de la Sécurité,
de l'Organisation
et du Fonctionnement
du Conseil de Paris

NOTE

A l'attention de
*Mesdames et Messieurs les Maires d'arrondissement
et Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux
et Directeurs de la Ville de Paris*

A l'occasion du 66^e anniversaire de l'Appel historique du Général de Gaulle du 18 juin 1940, les monuments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises le **dimanche 18 juin 2006 toute la journée.**

Pour le Maire de Paris
et par délégation,
L'Adjoint au Maire
*chargé de la Prévention, de la Sécurité,
de l'Organisation et du Fonctionnement
du Conseil de Paris*

Christophe CARESCHE

Fixation du tarif journalier 2006 afférent à l'établissement Foyer d'hébergement Mozart-Calvino situé 45, rue de l'Assomption, à Paris 16^e (Arrêté du 16 mai 2006)..... 1456

ASSISTANCE PUBLIQUE -
HOPITAUX DE PARIS

Arrêté n° 2006-0153 DG relatif à la désignation des représentants titulaires et suppléants au sein de la commission de réforme de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris. — (Arrêté modificatif du 22 mai 2006)

Candidat déclaré admis à l'issue du concours externe pour l'accès au corps des techniciens supérieurs hospitaliers, option orthèse-prothèse, ouvert à compter du 16 janvier 2006 1465

PREFECTURE DE POLICE

Arrêtés n° 2006-20475 et n° 2006-20476 accordant des récompenses pour acte de courage et de dévouement (Arrêtés du 19 mai 2006)..... 1466

Liste par ordre alphabétique des candidats déclarés admissibles au concours interne de technicien spécialité physique-chimie du 25 avril 2006 1466

Liste par ordre alphabétique des candidats déclarés admissibles au concours interne de technicien spécialité sécurité et hygiène alimentaire du 25 avril 2006 1466

Liste par ordre alphabétique des candidats déclarés admissibles au concours interne de technicien spécialité salubrité hygiène générale et nuisances sonores et olfactives du 25 avril 2006 1466

Liste par ordre alphabétique des candidats déclarés admissibles au concours interne de technicien spécialité sécurité et environnement du 25 avril 2006 1466

Liste par ordre alphabétique des candidats déclarés admissibles au concours externe de technicien spécialité physique-chimie du 25 avril 2006 1466

Liste par ordre alphabétique des candidats déclarés admissibles au concours externe de technicien spécialité salubrité hygiène générale et nuisances sonores et olfactives du 25 avril 2006 1467

Liste par ordre alphabétique des candidats déclarés admissibles au concours externe de technicien spécialité sécurité et environnement du 25 avril 2006 1467

Liste par ordre alphabétique des candidats déclarés admissibles au concours externe de technicien spécialité sécurité et hygiène alimentaire du 25 avril 2006 1467

Liste par ordre alphabétique des candidats déclarés admissibles au concours externe de technicien spécialité système d'information et de communication du 25 avril 2006 1467

AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS ORGANISMES DIVERS

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Liste principale par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'emploi d'adjoint administratif spécialité administration générale à l'issue du concours externe ouvert le 3 novembre 2005 1467

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Liste principale par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'emploi d'adjoint administratif spécialité administration générale à l'issue du concours interne ouvert le 3 novembre 2005 1467

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Liste principale par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'emploi d'adjoint administratif spécialité administration générale à l'issue du 3^e concours ouvert le 3 novembre 2005 1468

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis au concours interne sur épreuves d'adjoint administratif spécialité animation ouvert le 2 janvier 2006 1468

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis au concours externe sur épreuves d'adjoint administratif spécialité animation ouvert le 2 janvier 2006 1468

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Liste par ordre alphabétique des candidats déclarés admissibles au concours externe de secrétaire médicale et sociale ouvert le 3 janvier 2006 1468

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Liste par ordre alphabétique des candidats déclarés admissibles au concours interne de secrétaire médicale et sociale ouvert le 3 janvier 2006 1468

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Liste par ordre alphabétique des candidats déclarés admissibles à l'examen professionnel de secrétaire administratif spécialité insertion ouvert le 20 janvier 2006 1469

POSTES A POURVOIR

Direction de la Décentralisation et des relations avec les Associations, les Territoires et les Citoyens. — Avis de vacance d'un poste de délégué à la coopération territoriale 1469

Direction Générale de l'Information et de la Communication. — Avis de vacance d'un poste d'agent de catégorie A (F/H) 1469

Direction des Systèmes et Technologies de l'Information. — Avis de vacance d'un poste d'agent de catégorie A (F/H) 1469

Direction des Systèmes et Technologies de l'Information. — Avis de vacance d'un poste d'agent de catégorie B (F/H) 1470

COMMUNICATIONS DIVERSES

Direction des Ressources Humaines. — Avis modificatif relatif à l'ouverture de deux concours pour l'accès au corps des maîtres ouvriers (F/H) de la Commune de Paris dans la spécialité maçon. — Rappel 1470

Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours interne pour l'accès au corps des personnels de maîtrise (F/H) la Commune de Paris (grade agent de maîtrise) dans la branche d'activité agencement bois. — Dernier rappel 1471

Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours public sur titres pour l'accès au corps des éducateur(trice)s de jeunes enfants de la Commune de Paris. — Dernier rappel 1471

Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture de trois concours pour l'accès au corps des secrétaires administratifs (F/H) de la Commune de Paris. — Dernier rappel 1471

Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours public sur titres pour l'accès au corps des puéricultrices (F/H) de la Commune de Paris. — Dernier rappel 1472

Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours sur titres avec épreuve pour l'accès au corps des médecins du Département de Paris dans le secteur « Protection Maternelle et Infantile » pour 12 postes. — Dernier rappel 1472

Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours sur titres avec épreuve pour l'accès au corps des médecins du Département de Paris pour 4 postes de généralistes. — Dernier rappel 1472

CONSEIL DE PARIS

Convocation de la 8^e Commission

le vendredi 2 juin 2006 à 10 h

VILLE DE PARIS

Fixation des tarifs et des conditions d'accès aux équipements de remise en forme de la Ville de Paris gérés en régie, pour les usagers individuels, à compter du 2 juin 2006.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment le livre III et le livre V de sa deuxième partie relative à la Commune ;

Vu la délibération du 25 mars 2001 par laquelle le Conseil de Paris a donné au Maire délégation de pouvoir en ce qui concerne les actes énumérés à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et l'a autorisé à déléguer sa signature en ces matières aux directeurs et chefs de service de la Ville de Paris ;

Vu la délibération du Conseil de Paris en date des 15 et 16 mai 2006 autorisant le Maire de Paris à fixer les tarifs et les conditions d'accès aux équipements de remise en forme de la Ville de Paris gérés en régie, pour les usagers individuels, à compter du 2 juin 2006 ;

Sur la proposition de la Directrice de la Jeunesse et des Sports ;

Arrête :

Article premier. — Le montant des redevances dues par les usagers individuels des équipements de remise en forme de la Ville de Paris gérés en régie, ainsi que les conditions pour bénéficier du tarif réduit ou de la gratuité, sont fixés conformément au tableau ci-après, à compter du 2 juin 2006.

L'accès aux équipements est possible dans la limite des places disponibles.

1.1. Tarifs :

Produit	Plein tarif	Tarif réduit
Abonnement :		
1 an	460 €	300 €
6 mois	300 €	150 €
3 mois	185 €	75 €
1 mois	100 €	25 €
Entrées :		
10 entrées	80 €	40 €
1 entrée	10 €	5 €

1.2. Liste des usagers individuels ayant droit à la gratuité et justificatifs à présenter :

Catégories d'usagers bénéficiant de la gratuité	Justificatifs à présenter
Bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion résidant à Paris	Attestation datée de moins de trois mois et justificatif d'identité avec photo (*)
Bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé	Attestation datée de moins de trois mois et justificatif d'identité avec photo (*)
Bénéficiaires de l'Allocation d'Insertion	Avis de paiement mensuel et justificatif d'identité avec photo (*)

1.3. Liste des usagers individuels ayant droit au tarif réduit et justificatifs à présenter :

Catégories d'usagers bénéficiant du tarif réduit	Justificatifs à présenter
Titulaires de la Carte Paris Famille ou du Paris Pass Familles	Carte Paris Famille ou Paris Pass Familles et justificatif d'identité avec photo (*)
Titulaires des cartes Emeraude et Améthyste délivrées par le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris	Carte Emeraude ou Améthyste
Guides d'aveugles	Carte d'invalidité délivrée par les Préfectures ou les Mairies présentée par la personne aveugle qui est accompagnée
Guides d'invalides de guerre	Carte d'invalidité délivrée par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre ou Carte blanche de pensionné à 100 % délivrée par le Ministère chargé des anciens combattants, présentée par la personne invalide de guerre qui est accompagnée
Invalides titulaires de la carte d'invalidité délivrée par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre	Carte d'invalidité délivrée par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
Titulaires de la carte blanche de pensionné à 100 % du Ministère des Anciens Combattants	Carte blanche de pensionné à 100 % délivrée par le Ministère chargé des anciens combattants
Agents de la Ville de Paris actifs et retraités	Carte professionnelle ou fiche de paie datée de moins de 3 mois (document original) délivrée par la Ville de Paris, le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris ou les Caisses des Ecoles de la Ville de Paris, et justificatif d'identité avec photo (*) pour les personnes en activité. Carte de retraité d'un de ces organismes pour les personnes à la retraite
Demandeurs d'emploi résidant à Paris	Avis de situation, délivré par les « bornes ASSEDIC », de moins d'un mois et justificatif d'identité avec photo (*)
Jeunes âgés de moins de 26 ans résidant à Paris	Un des justificatifs d'identité avec photo listés ci-après (*), mentionnant la date de naissance
Membres des familles nombreuses titulaires de la carte de réduction SNCF	Carte SNCF individuelle
Personnes âgées de 65 ans et plus	Un des justificatifs d'identité avec photo listés ci-après (*), mentionnant la date de naissance
Titulaires de la carte d'invalidité délivrée par les Préfectures ou les Maisons départementales des personnes handicapées	Carte d'invalidité délivrée par les Préfectures, les Mairies ou les Maisons départementales des personnes handicapées

(*) Justificatifs d'identité acceptés :

- 1) Carte Nationale d'Identité ;
- 2) Passeport ;

- 3) Permis de conduire ;
- 4) Carte Famille Nombreuse SNCF ;
- 5) Carte d'étudiant avec photo ;
- 6) Cartes Emeraude et Améthyste ;
- 7) Carte d'inscription scolaire avec photo.

Art. 2. — La délibération des 11 et 12 juillet 2005, ayant trait aux équipements de remise en forme de la piscine de la Butte aux Cailles (13^e arrondissement), reste en vigueur.

Art. 3. — La Directrice de la Jeunesse et des Sports est chargée de l'exécution du présent arrêté dont copies seront adressées :

— au Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris, Bureau des Affaires Juridiques (2 ex) ;

— au Receveur Général des Finances, Trésorier-Payeur Général de la Région d'Ile-de-France (3 ex) ;

— à la Directrice des Finances, Bureau F5, Section des recettes ;

— à la Directrice de la Jeunesse et des Sports, Service des Affaires Juridiques et Financières.

Art. 4. — Le présent arrêté sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 22 mai 2006

Pour le Maire de Paris
et par délégation,

La Directrice de la Jeunesse et des Sports

Valérie de BREM

Fixation de la répartition des sièges au sein du Comité d'Hygiène et de Sécurité instauré auprès du Comité Technique Paritaire de la Commune de Paris.

Le Maire de Paris,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 118 ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu le décret n° 82-453 du 24 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 85-565 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire de la Commune de Paris en date des 19 octobre et 24 novembre 2005 ;

Vu la délibération DRH 2006-16 des 27 et 28 février 2006 instaurant un Comité d'Hygiène et de Sécurité auprès du Comité Technique Paritaire de la Commune de Paris ;

Arrête :

Article premier. — Les sièges au sein du Comité d'Hygiène et de Sécurité instauré auprès du Comité Technique Paritaire de la Commune de Paris sont répartis comme suit :

	Membres titulaires	Membres suppléants
C.G.T.	4	4
U.N.S.A.	2	2
C.F.D.T.	1	1
U.C.P.	1	1
F.O.	1	1
C.F.T.C.	1	1

Art. 2. — Les organisations syndicales auxquelles sont attribués des sièges conformément à l'article 1^{er} devront désigner leurs représentants, titulaires et suppléants, dans les meilleurs délais et au plus tard un mois après la publication du présent arrêté.

Art. 3. — Le Maire de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 22 mai 2006

Bertrand DELANOË

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 2/2006-046 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique dans plusieurs voies de Paris 14^e.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2213-2, L. 2512-13 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route, et notamment ses articles L. 325-1, L. 325-2, L. 325-3 et R. 417-10 ;

Vu l'ordonnance préfectorale modifiée n° 71-16757 du 15 septembre 1971, réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique à Paris ;

Considérant que, dans le cadre des travaux de construction et de raccordement des réseaux de la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (C.P.C.U.) dans plusieurs voies du 14^e arrondissement, il est nécessaire d'instituer, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation dans ces voies ;

Considérant dès lors, qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux qui se dérouleront jusqu'au 30 septembre 2006 inclus ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement est interdit et considéré, à titre provisoire, comme gênant la circulation publique dans les voies suivantes du 14^e arrondissement jusqu'au 30 septembre 2006 inclus :

— Hippolyte Maindron (rue) :

- Côté impair, au droit du n° 27 (neutralisation de 5 places de stationnement).

— Olivier Noyer (rue) :

- Côté impair, au droit du square, en vis-à-vis du n° 32 (neutralisation de 2 places de stationnement).

— Bénard (rue) :

- Côté impair, du n° 25 au n° 29 (neutralisation de 6 places de stationnement).

Art. 2. — Conformément aux dispositions de l'article R. 417-10 du Code de la route, les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux de 2^e classe et, lorsqu'une contravention aura été dressée, les véhicules en infraction pourront être enlevés et mis en fourrière dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 et suivants du Code de la route.

Art. 3. — Le Directeur de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Police Urbaine de Proximité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 22 mai 2006

Pour le Maire de Paris
et par délégation,
L'Ingénieur Général,
Chef du Service des Déplacements

Patrick LEFEBVRE

Direction des Ressources Humaines. — Liste par ordre alphabétique, après sélection des dossiers, des candidats autorisés à participer à l'entretien avec le jury du concours public sur titres pour l'accès au corps des maîtres de conférences de l'Ecole Supérieure de Physique et Chimie Industrielles de la Ville de Paris — discipline informatique — ouvert à partir du 15 mai 2006 pour un poste.

- M. BOUASKARNE Mohamed
- M. KRANIAS Spyridon
- M. KRZAKALA Florent.

Arrête la présente liste à trois (3) noms.

Fait à Paris, le 16 mai 2006

La Présidente du Jury

Martine BEN AMAR

DEPARTEMENT DE PARIS

Fixation de la répartition des sièges au sein du Comité d'Hygiène et de Sécurité instauré auprès du Comité Technique Paritaire du Département de Paris.

Le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 118 ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu le décret n° 82-453 du 24 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 85-565 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire du Département de Paris en date des 19 octobre et 24 novembre 2005 ;

Vu la délibération DRH 2006-03G du 27 février 2006 instaurant un Comité d'Hygiène et de Sécurité auprès du Comité Technique Paritaire du Département de Paris ;

Arrête :

Article premier. — Les sièges au sein du Comité d'Hygiène et de Sécurité instauré auprès du Comité Technique Paritaire du Département de Paris sont répartis comme suit :

	Membres titulaires	Membres suppléants
C.G.T.	2	2
C.F.D.T.	2	2
U.N.S.A.	1	1
C.F.T.C.	1	1

Art. 2. — Les organisations syndicales auxquelles sont attribués des sièges conformément à l'article 1^{er} devront désigner leurs représentants, titulaires et suppléants, dans les meilleurs délais et au plus tard un mois après la publication du présent arrêté.

Art. 3. — Le Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris ».

Fait à Paris, le 22 mai 2006

Bertrand DELANOË

Fixation de la capacité d'accueil et du budget 2006 de l'établissement Service d'Accompagnement et de Suite situé 134, rue de Saussure, à Paris 17^e.

Le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général,

Vu la convention conclue le 2 août 2001 entre le Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général et le Président de l'association « Les Jours Heureux », 20, rue Ribéra, à Paris 16^e, pour son Service d'Accompagnement et de Suite sis 134, rue de Saussure, à Paris 17^e ;

Vu les propositions budgétaires formulées par l'établissement pour l'année 2006 ;

Sur proposition de la Directrice de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé ;

Arrête :

Article premier. — La capacité d'accueil de l'établissement suivant : Service d'Accompagnement et de Suite situé 134, rue de Saussure, 75017 Paris est fixée à 24 places.

Art. 2. — Le budget 2006 de l'établissement est arrêté, après vérification, à la somme de 142 735 €.

Art. 3. — La somme imputable au Département de Paris pour ses 19 ressortissants, au titre de l'aide sociale, est de 112 998,54 €.

Art. 4. — La participation annuelle individuelle pour 2006 opposable aux autres départements concernés est de 5 947,29 €, La participation journalière qui en découle est de 18,02 € sur la base de 330 jours d'ouverture par an.

Art. 5. — Les recours éventuels contre le présent arrêté doivent être formés auprès du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Paris (Secrétariat : Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales d'Ile-de-France — 58-62, rue de la Mouzaïa, 75935 Paris Cedex 19) dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification, pour les personnes auxquelles il a été notifié, ou de sa publication pour les autres personnes.

Art. 6. — La Directrice de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé est chargée de l'application du présent arrêté.

Fait à Paris, le 16 mai 2006

Pour le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général
et par délégation,

*La Directrice de l'Action Sociale,
de l'Enfance et de la Santé*

Geneviève GUEYDAN

Fixation du prix de journée 2006 afférent à l'établissement Foyer de Vie Mozart-Calvino situé 45, rue de l'Assomption, à Paris 16^e.

Le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 3411-1 et suivants,

Vu le Code de l'action sociale et des familles en son livre II, titre IV et en son livre III, titre 1,

Vu les propositions budgétaires formulées par l'établissement pour l'année 2006,

Sur proposition de la Directrice de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé,

Arrête :

Article premier. — Pour l'établissement Foyer de Vie Mozart-Calvino, situé 45, rue de l'Assomption, à Paris 16^e, le prix de journée 2006 est fixé comme suit à compter du 1^{er} juin 2006 : 131,76 €.

Art. 2. — Les recours éventuels contre le présent arrêté doivent être formés auprès du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Paris (Secrétariat : Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales d'Ile-de-France — 58-62, rue de la Mouzaïa, 75935 Paris Cedex 19) dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification pour les personnes auxquelles il a été notifié, ou de sa publication pour les autres personnes.

Art. 3. — La Directrice de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris ».

Fait à Paris, le 16 mai 2006

Pour le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général,

*La Directrice de l'Action Sociale,
de l'Enfance et de la Santé*

Geneviève GUEYDAN

Fixation du tarif journalier 2006 afférent à l'établissement Foyer d'hébergement Mozart-Calvino situé 45, rue de l'Assomption, à Paris 16^e.

Le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 3411-1 et suivants ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles en son livre II, titre IV et en son livre III, titre 1 ;

Vu les propositions budgétaires formulées par l'établissement pour l'année 2006 ;

Sur proposition de la Directrice de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé ;

Arrête :

Article premier. — Pour l'établissement Foyer d'hébergement Mozart-Calvino situé 45, rue de l'Assomption, à Paris 16^e, le prix de journée 2006 est fixé comme suit à compter du 1^{er} juin 2006 : 97,94 €.

Art. 2. — Les recours éventuels contre le présent arrêté doivent être formés auprès du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Paris (Secrétariat : Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales d'Ile-de-France — 58-62, rue de la Mouzaïa, 75935 Paris Cedex 19) dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification pour les personnes auxquelles il a été notifié, ou de sa publication pour les autres personnes.

Art. 3. — La Directrice de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris ».

Fait à Paris, le 16 mai 2006

Pour le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général
et par délégation,

*La Directrice de l'Action Sociale,
de l'Enfance et de la Santé*

Geneviève GUEYDAN

**ASSISTANCE PUBLIQUE -
HOPITAUX DE PARIS**

Arrêté n° 2006-0153 DG relatif à la désignation des représentants titulaires et suppléants au sein de la commission de réforme de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris. — Modificatif.

La Directrice Générale
de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris,

Vu le Code de la santé publique, et notamment son article R. 716-3-11 ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, constituant le titre 1^{er} du statut général des fonctionnaires de l'Etat et des collectivités territoriales, et notamment l'article 9 ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, constituant le titre IV du statut général des fonctionnaires de l'Etat et des collectivités territoriales, et notamment l'article 104 ;

Vu le décret n° 88-386 du 19 avril 1988 modifié, relatif aux conditions d'aptitude physique et aux congés de maladie des agents de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 92-566 du 25 juin 1992 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements des fonctionnaires et agents relevant de la fonction publique hospitalière sur le territoire métropolitain en France ;

Vu le décret n° 2003-761 du 1^{er} août 2003 relatif aux Commissions Administratives Paritaires de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris ;

Vu le décret n° 2003-1306 du 26 décembre 2003 relatif au régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 16 septembre 1993, créant une commission de réforme à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté n° 2004-0023 DG du 22 janvier 2004 relatif à la désignation des représentants titulaires et suppléants au sein de la commission de réforme de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté du 4 août 2004 relatif aux commissions de réforme des agents de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière et notamment les articles 3, 6 et 7 ;

Vu l'arrêté modificatif n° 2005-0068 DG du 9 mars 2005 relatif à la désignation des représentants titulaires et suppléants au sein de la commission de réforme de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris ;

Vu la lettre présentée par le syndicat S.N.C.H. en date du 1^{er} mars 2006 ;

Vu la lettre présentée par le syndicat U.S.A.P.-C.G.T. en date du 27 avril 2005 ;

Vu la lettre présentée par le syndicat Sud Santé en date du 2 mai 2006 ;

Le Secrétaire Général entendu ;

Arrête :

Article premier. — La liste nominative des représentants titulaires et suppléants au sein de la commission de réforme est modifiée comme suit :

Cap n° 2 — Personnels de catégorie A des Services de soins, médico-techniques, de rééducation et des services généraux :

En qualité de représentants suppléants :

Au lieu de :

ROMBAUT Philippe, infirmier cadre supérieur, Lariboisière, C.G.T.

lire :

HAUTIN Catherine, cadre supérieur de santé, Henri Mondor, C.G.T.

Cap n° 4 — Personnels d'encadrement technique et ouvrier :

En qualité de représentants suppléants :

Au lieu de :

LE BEAU Jean-François, A.T.C., Antoine Béclère, Sud Santé

lire :

TAVERNIER Hugues, A.C.T., S.C.B., Sud Santé.

Cap n° 10 — Personnels techniques et ouvriers :

En qualité de représentants suppléants :

Au lieu de :

ARNAUD Jean-Luc, maître ouvrier, Charles Richet, C.G.T.

lire :

DESIRE Annick, maître ouvrier, S.C.B., C.G.T.

Art. 2. — Le Secrétaire Général de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris et le Directeur du Personnel et des Relations Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 22 mai 2006

Rose-Marie VAN LERBERGHE

Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours interne de technicien supérieur hospitalier, option production pharmaceutique, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

1 — M. LAURENCE Fabrice, A.G.E.P.S.

2 — Mme MATHE Christelle, A.G.E.P.S.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours interne de technicien supérieur hospitalier, option production pharmaceutique, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Un candidat est porté sur une liste complémentaire :

M. CASTEL Olivier, A.G.E.P.S.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours externe de technicien supérieur hospitalier, option production pharmaceutique, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

1 — M. CASTEL Olivier, A.G.E.P.S.

2 — M. MESSE Michaël, Extérieur

2 — Mlle KATZER Anne, A.G.E.P.S.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours externe de technicien supérieur hospitalier, option production pharmaceutique, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Cinq candidats sont portés par ordre de mérite sur une liste complémentaire.

1 — Mlle ADOUNI Laïla, A.G.E.P.S.

2 — M. RAYMONDAUD David, A.G.E.P.S.

3 — Mlle L'HYVER Anne-Gaëlle, A.G.E.P.S.

4 — Mme HALIMI Cathy, A.G.E.P.S.

5 — Mme MOKRANE Hadja, Extérieur.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Candidate déclarée admise à l'issue du concours interne de technicien supérieur hospitalier, option technique des activités artistiques, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Mlle MERINE Mérielle, A. Chenevier.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Candidate déclarée admise à l'issue du concours externe de technicien supérieur hospitalier, option technique des activités artistiques, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Mme LETISSIER Aurélie, Siège AP-HP.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours externe de technicien supérieur hospitalier, option technique des activités artistiques, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Deux candidates sont portées par ordre de mérite sur une liste complémentaire.

- 1 — Mme DUFOUR-MEURISSE Claudine, Siège AP-HP
- 2 — Mlle LAMBERT Solène, Extérieur.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste par ordre de mérite des candidates déclarées admises à l'issue du concours interne de technicien supérieur hospitalier, option produit d'information et mise à disposition de ressources, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

- 1 — Mme ANGER Marie-Luce, A. Chenevier
- 2 — Mlle LE GALL Gaïd, Beaujon.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours interne de technicien supérieur hospitalier, option produit d'information et mise à disposition de ressources, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Quatre candidates sont portées par ordre de mérite sur une liste complémentaire.

- 1 — Mlle VINCENT Laure, Cochin
- 2 — Mlle GANNE Isabelle, Bretonneau
- 3 — Mlle VOJDYLA Françoise, H. Mondor
- 4 — Mme MARCHAUD Sophie, H.E.G.P.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste par ordre de mérite des candidates déclarées admises à l'issue du concours externe de technicien supérieur hospitalier, option produit d'information et mise à disposition de ressources, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

- 1 — Mlle GANNE Isabelle, Bretonneau
- 2 — Mme MARCHAUD Sophie, H.E.G.P.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours externe de technicien supérieur hospitalier, option produit d'information et mise à disposition de ressources, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Quatre candidates sont portées par ordre de mérite sur une liste complémentaire.

- 1 — Mme DUFOUR-MEURISSE Claudine, Siège AP-HP
- 2 — Mlle VINCENT Laure, Cochin
- 3 — Mlle SPIONE Nathalie, J. Verdier
- 4 — Mlle VOJDYLA Françoise, H. Mondor.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours externe de technicien supérieur hospitalier, option prévention et gestion des risques, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

- 1 — Mlle DEVULDER Fanny, Berck
- 2 — M. BENSAID Nafa, Extérieur
- 3 — Mlle BROCHOT Cécile, G.H.P. Salpêtrière
- 4 — Mlle KATZER Anne, AGEPS
- 5 — Mme RUAUD Martine, Ste Péline.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours externe de technicien supérieur hospitalier, option prévention et gestion des risques, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Trois candidats sont portés par ordre de mérite sur une liste complémentaire.

- 1 — Mlle NETRY Déborah, AGEPS
- 2 — Mlle GAUTHIER Estelle, Extérieur
- 3 — M. SACILLE François, Extérieur.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours interne de technicien supérieur hospitalier, option prévention et gestion des risques, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

- 1 — M. PEREZ Joseph, Cochin-ST Vincent de Paul-LRG
- 2 — Mme ROBERT-DEHAULT Laurène, G.H.P. Salpêtrière
- 3 — M. VIGNAUD Jean-François, St Louis.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours interne de technicien supérieur hospitalier, option prévention et gestion des risques, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Un candidat est porté sur une liste complémentaire.

M. BAUDRIER Dominique, Ste Péline.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours interne de technicien supérieur hospitalier, option sécurité (prévention, sécurité des personnes et des biens), ouvert à compter du 16 janvier 2006.

- 1 — M. ROZIER Thierry, G.H.P. Salpêtrière
- 2 — M. DA SILVA Emmanuel, R. Debré.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours interne de technicien supérieur hospitalier, option sécurité (prévention, sécurité des personnes et des biens), ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Quatre candidats sont portés par ordre de mérite sur une liste complémentaire.

- 1 — M. MAILLOS Richard, P. Brousse
- 2 — M. VILQUIN Cédric, Bichat-C. Bernard
- 3 — M. VALCARES Dominique, C. Celton
- 4 — M. MAIGRET Thierry, J. Dupuytren.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours externe sur titres de technicien supérieur hospitalier, option sécurité (prévention, sécurité des personnes et des biens), ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Aucun candidat n'a été déclaré admis.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours interne de technicien supérieur hospitalier, option techniques biomédicales, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

- 1 — M. HAMIMES Djamel, Cochin-St Vincent de Paul-LRG
- 2 — M. PETIT Pierre, St Antoine
- 3 — M. CHARLOPIN Philippe, R. Debré.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours interne de technicien supérieur hospitalier, option techniques biomédicales, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Un candidat est porté sur une liste complémentaire.

- 1 — M. LAPORAL Jean-François, G.H.P. Salpêtrière.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours externe sur titres de technicien supérieur hospitalier, option techniques biomédicales, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

- 1 — M. KUBIAK Laurent, Extérieur
- 2 — M. POUSSARD Guillaume, R. Muret

- 3 — M. HOUZY Franck, Bichat-C. Bernard
- 4 — M. ABGRALL Nicolas, G.H.P. Salpêtrière
- 5 — M. TRIQUET Nicolas, Lariboisière-F. Widal.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours externe sur titres de technicien supérieur hospitalier, option techniques biomédicales, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Cinq candidats sont portés par ordre de mérite sur une liste complémentaire.

- 1 — M. MAGALHAES Christophe, Extérieur
- 2 — M. BISHKA DIT VISCAS Frédéric, H.E.G.P.
- 3 — M. GAUTRONNEAU Fabien, Bichat-C. Bernard
- 4 — M. LE DU Stéphane, Cochin
- 5 — M. MENU Yanick, A. Béclère.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Candidat déclaré admis à l'issue du concours interne de technicien supérieur hospitalier, option hôtellerie, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

M. CONNESSON Yann, H.E.G.P.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours interne de technicien supérieur hospitalier, option hôtellerie, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Candidat admis sur une liste complémentaire.

M. SCHLOSSER Eric, Siège.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours externe de technicien supérieur hospitalier, option hôtellerie, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

- 1 — M. STEPHANO Christophe, GH Pitié Salpêtrière
- 2 — Mlle BOSSE Séverine, Extérieur.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours externe de technicien supérieur hospitalier, option hôtellerie, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Quatre candidats sont portés par ordre de mérite sur une liste complémentaire.

- 1 — Mme HACQUIN Mélanie, C. Richet
- 2 — M. PROTEAU Mathieu, GH Pitié Salpêtrière
- 3 — Mme RUAUD Martine, Ste Péline
- 4 — M. SAJI Joe Pascal, R. Muret.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours externe de technicien supérieur hospitalier, option logistique d'approvisionnement, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

1 — M. CHESNEL Christophe, Cochin-St Vincent de Paul-LRG

2 — M. COIRIER Patrice, S.C.B.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours externe de technicien supérieur hospitalier, option logistique d'approvisionnement, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Quatre candidats sont portés par ordre de mérite sur une liste complémentaire.

- 1 — M. BRION Sébastien, Necker
- 2 — M. MAYEMBO Jean-Jacques, Extérieur
- 3 — Mme GUENNEUGUES Maryvonne, Cochin-St Vincent de Paul-LRG
- 4 — M. MORABET Hassan, Cochin-St Vincent de Paul-LRG.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours interne de technicien supérieur hospitalier, option logistique d'approvisionnement, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

- 1 — M. NEPERT Thimothé, R. Muret
- 2 — M. EHOUARNE Jean-François, Bretonneau
- 3 — M. THIOUX Claude, Broca-La Rochefoucauld.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire à l'issue du concours interne de technicien supérieur hospitalier, option logistique d'approvisionnement, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Trois candidats sont portés par ordre de mérite sur une liste complémentaire.

- 1 — Mme PETIT Marie-Line, S.C.B.
- 2 — M. MARTIN Raphaël, Jean Verdier
- 3 — M. ARNULL Maurice, Cochin St-Vincent de Paul-LRG.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours interne de technicien supérieur hospitalier, option restauration, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

- 1 — M. DEPECKER Jean-Emmanuel, A. Trousseau
- 2 — M. CLAUDIN Emmanuel, P. Brousse
- 3 — M. GOEDERT Alexandre, C. Foix-J. Rostand.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours interne de technicien supérieur hospitalier, option restauration, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Six candidats sont portés par ordre de mérite sur une liste complémentaire.

- 1 — M. BIGOT Marc, Pitié Salpêtrière
- 2 — M. PINON Jean-Marc, Pitié Salpêtrière
- 3 — M. BOULAY Thierry, C. Richet
- 4 — M. GIRAUD Sébastien, Cochin St Vincent de Paul-LRG
- 5 — M. TAMBIDORE Pary Pierre, H. Mondor
- 6 — M. PEREZ Gilles, Saint Louis.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours externe de technicien supérieur hospitalier, option restauration, ouvert à compter du 16 janvier 2006 .

- 1 — Mlle ROUSSEL Elodie, Cochin-St Vincent de Paul-LRG
- 2 — Mme HACQUIN Mélanie, C. Richet
- ex aequo — Mlle BEN CHEIKH Saloua, Cochin-St Vincent de Paul-LRG
- 4 — M. SAJI Joe Pascal, R. Muret.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours externe de technicien supérieur hospitalier, option restauration, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Huit candidats sont portés par ordre de mérite sur une liste complémentaire.

- 1 — M. PROTEAU Mathieu, Pitié Salpêtrière
- ex aequo — M. WAUTHIER Vincent, Pitié Salpêtrière
- ex aequo — Mlle BROCHOT Cécile, Pitié Salpêtrière
- 4 — Mme FERRAND Christel, Extérieur
- ex aequo — M. LELIEVRE Patrice, Extérieur
- 6 — M. CHARRITON Philippe, Extérieur
- 7 — Mlle CUSSONNEAU Laurence, Cochin-St Vincent de Paul-LRG
- 8 — Mme MAUDIEU Lydie, Broca-La Rochefoucauld.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Candidat déclaré admis à l'issue du concours interne sur épreuves de technicien supérieur hospitalier branche informatique, télécommunication et systèmes d'information, option conception et réalisation des systèmes d'information, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

M. SAY Sutika, Sainte Péline.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours externe sur titres de technicien supérieur hospitalier branche informatique, télécommunication et systèmes d'information, option conception et réalisation des systèmes d'information, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

- 1 — M. PRATS François, San Salvador
- 2 — M. CHANY Patrick, Tenon.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours externe sur titres de technicien supérieur hospitalier branche informatique, télécommunication et systèmes d'information, option conception et réalisation des systèmes d'information, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Quatre candidats sont portés par ordre de mérite sur une liste complémentaire.

- 1 — M. ROYNETTE Nicolas, Pitié Salpêtrière
- 2 — M. GOMBE Mbalawa, Ambroise Paré

- 3 — M. BARBEDET Nicolas, Pitié Salpêtrière
4 — Mlle MOITSINGA Flore, Délégation à la formation.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours interne sur épreuves de technicien supérieur hospitalier branche informatique, télécommunication et systèmes d'information, option réseaux et télécommunications, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

- 1 — M. ROYNETTE Nicolas, Pitié Salpêtrière
2 — M. POMMERET Jean-Louis, Saint Antoine.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours interne sur épreuves de technicien supérieur hospitalier branche informatique, télécommunication et systèmes d'information, option réseaux et télécommunications, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Deux candidats sont portés par ordre de mérite sur une liste complémentaire.

- 1 — M. ADON Jean-Luc, Henri Mondor
2 — M. PELE Didier, Pitié Salpêtrière.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Candidat déclaré admis à l'issue du concours externe sur titres de technicien supérieur hospitalier branche informatique, télécommunication et systèmes d'information, option réseaux et télécommunications, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

M. LORANT Jérôme, Pitié Salpêtrière.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours externe sur titres de technicien supérieur hospitalier branche informatique, télécommunication et systèmes d'information, option réseaux et télécommunications, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Deux candidats sont portés par ordre de mérite sur une liste complémentaire.

- 1 — M. LEPRETRE Laurent, Antoine Béclère
2 — M. POTTIER François-Xavier, Bicêtre.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours interne sur épreuves de technicien supérieur hospitalier branche informatique, télécommunication et systèmes d'information, option production et exploitation informatique, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

- 1 — M. GUEMENE Robert, Jean Verdier
2 — M. CHARNET Gilbert, Bichat.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours interne sur épreuves de technicien supérieur hospitalier branche informatique, télécommunication et systèmes d'information, option production et exploitation informatique, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Quatre candidats sont portés par ordre de mérite sur une liste complémentaire.

- 1 — M. MANIN Philippe, Robert Debré
2 — M. RICQUART Christophe, Joffre Dupuytren
3 — Mlle NAVARRO Hélène, Cochin
4 — M. LE GORJU Didier, Pitié Salpêtrière.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours externe sur titres de technicien supérieur hospitalier branche informatique, télécommunication et systèmes d'information, option production et exploitation informatique, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

- 1 — M. SCHILLINGER Philippe, Extérieur
2 — M. HERVET Laurent, Saint Louis
3 — M. LEQUEUX Patrice, S.M.S.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours externe sur titres de technicien supérieur hospitalier branche informatique, télécommunication et systèmes d'information, option production et exploitation informatique, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Six candidats sont portés par ordre de mérite sur une liste complémentaire.

- 1 — M. PODEVIN Cédric, Cochin
2 — M. THAI Jonathan, Pitié Salpêtrière
3 — Mlle PIAGNERI Marie-Ange, Bicêtre
4 — M. AUBERGER Christophe, Joffre Dupuytren
5 — M. ANDRIANJAFY Ratovoherizo, Bicêtre
6 — M. ROBIN Michaël, Lariboisière.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours externe sur titres de technicien supérieur hospitalier branche informatique, télécommunication et systèmes d'information, option études et développement informatique, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

- 1 — Mlle POUGEADE Sylvie, Cochin
- 2 — Mlle MANSOURI Souria, Extérieur.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours externe sur titres de technicien supérieur hospitalier branche informatique, télécommunication et systèmes d'information, option études et développement informatique, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Quatre candidats sont portés par ordre de mérite sur une liste complémentaire.

- 1 — M. CHANY Patrick, Tenon
- 2 — M. LEQUEUX Patrice, S.M.S.
- ex aequo — M. LOPES Antonio, Beaujon
- 4 — Mlle MARTIN Sandrine, Siège.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Candidat déclaré admis à l'issue du concours interne sur épreuves de technicien supérieur hospitalier branche informatique, télécommunication et systèmes d'information, option études et développement informatique, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Mlle LAPEYRE Catherine, Saint Antoine.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours interne sur épreuves de technicien supérieur hospitalier branche informatique, télécommunication et systèmes d'information, option études et développement informatique, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Deux candidats sont portés par ordre de mérite sur une liste complémentaire.

- 1 — Mlle LAISMAN Nadège, Saint Antoine
- 2 — Mme BOURGOIN Valérie, Cochin.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours externe de technicien supérieur hospitalier, option équipement technique, maîtrise de l'énergie, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

- 1 — M. BLANCHET Frédéric, Extérieur
- 2 — M. GRELIER Michaël, Bicêtre.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours externe de technicien supérieur hospitalier, option électrotechnique, génie électrique, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

- 1 — M. JEUSSEAUME Laurent, Henri Mondor
- 2 — M. MAHTALLAH Julien, Avicenne
- 3 — M. PIETTE Henrick, H.E.G.P.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours externe de technicien supérieur hospitalier, option électrotechnique, génie électrique, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Quatre candidats sont portés par ordre de mérite sur une liste complémentaire.

- 1 — M. VERBRUGGHE Mickaël, Extérieur
- 2 — M. DIOP Ismaël, Bichat-C. Bernard
- 3 — M. BOUALI Kaled, S.C.B.
- 4 — M. CORBON Guillaume, Extérieur.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours interne de technicien supérieur hospitalier, option électrotechnique, génie électrique, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

- 1 — M. THIBAUT Michel, Tenon
- 2 — M. COUFFON Jean Claude, Bicêtre.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours interne de technicien supérieur hospitalier, option électrotechnique, génie électrique, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Trois candidats sont portés par ordre de mérite sur une liste complémentaire.

- 1 — M. BROUSSE Yves, Bicêtre
- 2 — M. LE BEAU Jean-François, Necker
- 3 — M. ETIEMBRE Jean-Michel, A. Chenevier.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours interne de technicien supérieur hospitalier, option mécanique et automatismes industriels, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

- 1 — M. BABICZ Christian, Saint Antoine
- 2 — M. RENARD Vincent, Henri Mondor.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours externe de technicien supérieur hospitalier, option mécanique et automatismes industriels, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

- 1 — M. BROCHOT Eric, Extérieur
- 2 — M. PELLO Francis, Vaugirard
- 3 — M. BOURG Lionel, Extérieur.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours externe de technicien supérieur hospitalier, option mécanique et automatismes industriels, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Cinq candidats sont portés par ordre de mérite sur une liste complémentaire.

- 1 — M. DIOP Ismaël, Bichat-C. Bernard
- 2 — M. BOUALI Kaled, S.C.B.
- 3 — M. LECERF Josselin, A.G.E.P.S.
- 4 — M. PIETTE Henrick, H.E.G.P.
- 5 — M. GUERIN Jean-François, S.C.B.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours interne de technicien supérieur hospitalier, option bâtiment, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

- 1 — M. MILKOWSKI Yves, Necker
- 2 — M. ETIENNE Thierry, Joffre-Dupuytren
- 3 — M. LANNEBERE Lionel, H. Mondor
- 4 — M. MARTEL Hervé, L. Mourier.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours interne de technicien supérieur hospitalier, option bâtiment, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Quatre candidats sont portés par ordre de mérite sur une liste complémentaire.

- 1 — M. VIEZ Alain, H.E.G.P.
- 2 — M. MATOUX Georges, Joffre-Dupuytren
- 3 — M. ROUX Philippe, H. Mondor
- 4 — M. ETOURNEAUD Patrice, Pitié Salpêtrière

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours externe de technicien supérieur hospitalier, option bâtiment, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

- 1 — M. NEJI Béchir, A. Chenevier
- 2 — M. OURIF Farid, Mairie de Colombes
- 3 — M. BELLEVILLE Vincent, L. Mourier
- 4 — M. DOLATYAR Magid, Beaujon
- 5 — M. LOUISON Pierre, Avicenne.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours externe de technicien supérieur hospitalier, option bâtiment, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Quatre candidats sont portés par ordre de mérite sur une liste complémentaire.

- 1 — M. BAER Fabien, A.G.E.P.S.
- 2 — M. CARLIER Laurent, Extérieur
- 3 — M. LANNEBERE Lionel, H. Mondor
- 4 — M. MARTEL Hervé, L. Mourier.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours interne de technicien supérieur hospitalier, option génie thermique et climatique fluide, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

- 1 — M. MARGOT Stéphane, S.M.S.
- 2 — M. REGNAULT Dominique, Tenon.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours interne de technicien supérieur hospitalier, option génie thermique et climatique fluide, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Trois candidats sont portés par ordre de mérite sur une liste complémentaire.

- 1 — M. SEBILLE Louis, Necker
- 2 — M. GAYET Alain, C. Celton
- 3 — M. HERNOT Jean-Michel, E. Roux.

Fait à Paris, le le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours externe de technicien supérieur hospitalier, option génie thermique et climatique fluide, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

- 1 — M. PIRES Paul, Extérieur
- 2 — M. KLUTSCH Francis, Cochin-St Vincent-de-Paul
- 3 — M. LAABAB Mehdi, L. Mourier.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours externe de technicien supérieur hospitalier, option génie thermique et climatique fluide, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Trois candidats sont portés par ordre de mérite sur une liste complémentaire

- 1 — M. GRELIER Michaël, Bicêtre
- 2 — M. MARCOUX Julien, Extérieur
- 3 — M. BENNARDELLO Bruno, Extérieur.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Candidat déclaré admis à l'issue du concours interne de technicien supérieur hospitalier, option courant faible électronique, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

M. ALI MOHAMED Saïd, J. Verdier.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'issue du concours externe de technicien supérieur hospitalier, option courant faible électronique, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

- 1 — M. PRATS François, San Salvador
- 2 — M. BUSSIERE Jérôme, Extérieur.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Liste complémentaire établie à l'issue du concours externe de technicien supérieur hospitalier, option courant faible électronique, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

Trois candidats sont portés par ordre de mérite sur une liste complémentaire.

- 1 — M. VERBRUGGHE Mickaël, Extérieur
- 2 — M. ELMAZOUZ Omar, Saint-Louis
- 3 — M. PERROT Alain, H.E.G.P.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Candidat déclaré admis à l'issue du concours interne pour l'accès au corps des techniciens supérieurs hospitaliers, option orthèse-prothèse, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

M. KINDING Gilbert, Raymond Poincaré.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

Candidat déclaré admis à l'issue du concours externe pour l'accès au corps des techniciens supérieurs hospitaliers, option orthèse-prothèse, ouvert à compter du 16 janvier 2006.

M. BEZANCON Arnaud, Raymond Poincaré.

Fait à Paris, le 18 mai 2006

*Le Chef du Département
Recrutement et Concours*

Michèle BERTRAND-PANEL

PREFECTURE DE POLICE

Arrêtés n° 2006-20475 et n° 2006-20476 accordant des récompenses pour acte de courage et de dévouement.

Arrêté n° 2006-20475 :

Le Préfet de Police,

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour acte de courage et de dévouement ;

Arrête :

Article premier. — La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

— Mme Diane MESINELE, épouse VILLAIN, née le 5 février 1972, agent de surveillance de Paris,

— M. Mathieu MONCEL, né le 2 février 1973, agent de surveillance de Paris,

à la Direction de l'Ordre Public et de la Circulation.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 19 mai 2006

Pierre MUTZ

Arrêté n° 2006-20476 :

Le Préfet de Police,

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour acte de courage et de dévouement ;

Arrête :

Article premier. — La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à M. Lucien LADAUGE, né le 29 mai 1976, gardien de la paix affecté à la Direction de l'Ordre Public et de la Circulation.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 19 mai 2006

Pierre MUTZ

Liste par ordre alphabétique des candidats déclarés admissibles au concours interne de technicien spécialité physique-chimie du 25 avril 2006.

BESSAC, épouse METZ Séverine Françoise Annie

FRERE, épouse DAMDJEE Jacqueline

GAFFET Astrid Bérengère

LE PARC Stéphanie.

Fait à Paris, le 17 mai 2006

Le Président du Jury

Guy RAYNAUD

Liste par ordre alphabétique des candidats déclarés admissibles au concours interne de technicien spécialité sécurité et hygiène alimentaire du 25 avril 2006.

ABAUZIT Guy

BOUDIN Jean François

DOBRESKO Constantin

JOMINY Katuscia

THEOPHILE Marlaine.

Fait à Paris, le 17 mai 2006

Le Président du Jury

Guy RAYNAUD

Liste par ordre alphabétique des candidats déclarés admissibles au concours interne de technicien spécialité salubrité hygiène générale et nuisances sonores et olfactives du 25 avril 2006.

ROQUE, épouse DHAUSSY Marie Claude

THOMASSET Christophe

TUERNAL Hellen

VALEMBOIS Philippe.

Fait à Paris, le 17 mai 2006

Le Président du Jury

Guy RAYNAUD

Liste par ordre alphabétique des candidats déclarés admissibles au concours interne de technicien spécialité sécurité et environnement du 25 avril 2006.

ODDONE Alain Claude.

Fait à Paris, le 17 mai 2006

Le Président du Jury

Guy RAYNAUD

Liste par ordre alphabétique des candidats déclarés admissibles au concours externe de technicien spécialité physique-chimie du 25 avril 2006.

AICHAOUI Azedine

AMRHAR Rachid

BARBOTTE Clément

BARNOLE Nicolas

CHAULIAC Laetitia Claudine Paulette

CHERON Jennifer

COQUARD Clémence Bernadette Martine

CORNILLE Marie

FREHAUT Céline

GORANS François

GUYON Natacha Julie

KOURDOUGHLI Angelina

LE GAL Hélène Maria Joséphine

LECOQ Vincent

PEIFFER Laure Emilie

PEREIRA GOMES Jules
 PRIEURET Benoît Thomas Pierre
 TANASE, épouse L'HOTE Genoveva Silvia.

Fait à Paris, le 17 mai 2006

Le Président du Jury

Guy RAYNAUD

Liste par ordre alphabétique des candidats déclarés admissibles au concours externe de technicien spécialité salubrité hygiène générale et nuisances sonores et olfactives du 25 avril 2006.

HENNETIER Patrice Yves Jérôme
 LAMBERTRAYAR Christiane Fabiola.

Fait à Paris, le 17 mai 2006

Le Président du Jury

Guy RAYNAUD

Liste par ordre alphabétique des candidats déclarés admissibles au concours externe de technicien spécialité sécurité et environnement du 25 avril 2006.

BIONDI Aurore Jocelyne
 DIMOLA Marie Elodie
 FONTAINE Anne
 LAMOUREUX Eric Robert
 LE MAP Natacha Sophie
 LEGER Alexandra Aurélie
 PARIS Séverine Arlette
 SADOCKI Mohamed
 SIDHOUM Mohamed.

Fait à Paris, le 17 mai 2006

Le Président du Jury

Guy RAYNAUD

Liste par ordre alphabétique des candidats déclarés admissibles au concours externe de technicien spécialité sécurité et hygiène alimentaire du 25 avril 2006.

BELAINOUSSI Mounia
 BOUSSETTA Nadia
 COADOU Nathalie
 DUMONT Thierry Pierre Germain
 HEBRARD Sophie Martine Jacqueline
 NDOSSI, épouse MISSAMOU Armelle Gertrude
 THIOUX Stéphanie Paulette.

Fait à Paris, le 17 mai 2006

Le Président du Jury

Guy RAYNAUD

Liste par ordre alphabétique des candidats déclarés admissibles au concours externe de technicien spécialité système d'information et de communication du 25 avril 2006.

ALLART Jean Marc
 BENHAIEM Philippe Maurice

DUMAS Aurélien Philippe
 LAIGLE François Pierre René.

Fait à Paris, le 17 mai 2006

Le Président du Jury

Guy RAYNAUD

**AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS
 ORGANISMES DIVERS**

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Liste principale par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'emploi d'adjoint administratif spécialité administration générale à l'issue du concours externe ouvert le 3 novembre 2005.

- 1 — M. PHALAT Sareth
 - 2 — M. FERRO Sébastien
 - 3 — Mlle KARABAJAKIAN Josette
 - 4 — M. ROUSSARIE Franck
 - ex aequo — Mlle CHAUVIN Ingrid
 - 6 — Mlle OFFRANC Christina
 - 7 — Mlle HO Vilanda
 - 8 — Mme SILARI Alexandra
 - ex aequo — Mlle SKANDRANI Leïla
 - 10 — Mlle COUPEY Sophie
 - 11 — Mlle DUMAS Mélanie
 - ex aequo — Mlle LETOURNEAU Eloïse
 - ex aequo — Mlle MAYEUX Christine
 - 14 — Mlle LOE-MIE Cynthia
 - 15 — M. AUTHENAC Gérald
 - 16 — M. RENAULT Philippe
 - 17 — Mlle PASTEUR Magali
 - ex aequo — Mme SALAHOU Mouyibatou
 - ex aequo — Mme BELORGEY Isabelle
 - 20 — Mme ERAMBERT Chia
 - 21 — Mlle CHALABI Houria
 - 22 — Mme IONESCU Doina
 - ex aequo — Mlle LACOMBE Aurélie
 - 24 — Mlle TOURNERY Hélène
 - 25 — Mlle DETOLLENAERE Camille
 - ex aequo — Mme CLAUDÉ Fatima
 - 27 — Mlle ROC Christine
 - 28 — Mlle SITHER Christelle.
- Liste arrêtée à vingt-huit (28) noms.

Fait à Paris, le 11 mai 2006

Le Président suppléant du Jury

Dominique HERONDELLE

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Liste principale par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'emploi d'adjoint administratif spécialité administration générale à l'issue du concours interne ouvert le 3 novembre 2005.

- 1 — M. Eddy ALLAIN
- 2 — M. Philippe MACIOL
- 3 — Mme Marilyn DELHOMMEL
- 4 — Mme Fatime FALL
- 5 — Mlle Jocelyne THIEBAUT

- 6 — Mlle Maïte JEMFER
- 7 — M. Ali HOCEINI
- 8 — Mme Séverine DUCHESNE
- 9 — Mlle Nathalie GADRAT
- 10 — Mlle Nathalie LUHEMBUE
- 11 — Mlle Jacqueline JACQUES
- 12 — Mlle Marie-Pierre MOSSET
- 13 — Mme Sandrine ROMIGNAC
- 14 — M. Karl BOUDEAU
- 15 — Mme Hortense MAKANGA
- 16 — M. Charlemagne YANHOUI
- 17 — M. Jean-Pierre BROGNIEZ
- 18 — M. Bruno PORET
- ex aequo — M. Louis BEVON
- 20 — Mlle Amada SAID
- 21 — Mme Farida FOUA
- 22 — M. Christian BOUSQUET
- ex aequo — Mlle Myriam DIAKHO
- ex aequo — M. Daniel CAMARD
- 25 — M. Tayeb HADJIDJ
- 26 — M. Vito-Franco AGRESTI.

Liste arrêtée à vingt-six (26) noms.

Fait à Paris, le 11 mai 2006

Le Président suppléant du Jury

Dominique HERONDELLE

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Liste principale par ordre de mérite des candidats déclarés admis à l'emploi d'adjoint administratif spécialité administration générale à l'issue du 3^e concours ouvert le 3 novembre 2005.

- 1 — M. Dominique LUCAS.

Liste arrêtée à un (1) nom.

Fait à Paris, le 11 mai 2006

Le Président suppléant du Jury

Dominique HERONDELLE

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis au concours interne sur épreuves d'adjoint administratif spécialité animation ouvert le 2 janvier 2006.

- 1 — Mme GOETZ Jocelyne née AVENARD
- 2 — Mlle DOMENGE Julia
- 3 — Mlle AMICE Nathalie
- 4 — Mme BOISSEAU Anita
- 5 — M. PARDIES Christian
- 6 — Mlle MARGUERITAT Sophie
- 7 — Mme MICHEL Véronique née BOYER.

Liste arrêtée à 7 candidats.

Fait à Paris, le 11 mai 2006

Le Président du Jury

Franck LEPRINCE

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Liste par ordre de mérite des candidats déclarés admis au concours externe sur épreuves d'adjoint administratif spécialité animation ouvert le 2 janvier 2006.

- 1 — Mlle GRENE Audrey
- 2 — M. BIONDI Gilles
- 3 — Mme GARNIER Delphine.

Liste arrêtée à 3 candidats.

Fait à Paris, le 11 mai 2006

Le Président du Jury

Franck LEPRINCE

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Liste par ordre alphabétique des candidats déclarés admissibles au concours externe de secrétaire médicale et sociale ouvert le 3 janvier 2006.

- 1 — Mlle BADUEL Frédérique
- 2 — Mme BIRS Danielle née ZAOUI
- 3 — M. BUSQUETS Pascal
- 4 — Mme CHERRIER Monique
- 5 — Mlle FONTES Régine
- 6 — Mme GROSAIDIER Michaelle née DE BAULIEU
- 7 — Mme JEAN-BAPTISTE Nadia née MIRVAL
- 8 — M. KELKEL Alexandre
- 9 — Mme LAPORTE Coralie
- 10 — Mme NOUVIER Marlène née FEREOU-TALBOT
- 11 — Mlle PHAINE Annette
- 12 — Mme PICOULEAU Denise née LEMIRE
- 13 — Mlle YRONDELLE Christine
- 14 — Mlle ZOUAGHT Bahia.

Liste arrêtée à 14 candidats.

Fait à Paris, le 15 mai 2006

Le Président du Jury

S. BONNARD

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Liste par ordre alphabétique des candidats déclarés admissibles au concours interne de secrétaire médicale et sociale ouvert le 3 janvier 2006.

- 1 — Mme BRUNAUX Djamilia née KESRAOUI
- 2 — Mme BUSTAMANTE Pascale née RENAUD
- 3 — Mme CLEMENT Patricia
- 4 — Mlle ELUSUE Marilynne
- 5 — Mme GOUEVIC Bérengère
- 6 — Mme GRANGER Jeanne-Louise
- 7 — Mlle HAVARD Françoise
- 8 — Mme IKNI Fatima née MEZZACHE
- 9 — Mme LAMBERT Sylvie née CHARBONNIER
- 10 — Mme LE MEUT Sylvie
- 11 — Mlle LUPOT Corinne
- 12 — Mlle MARTIGNON Danièle
- 13 — Mlle MICHELUTTI Carole
- 14 — Mme NAL Séverine

- 15 — Mlle NICOLAS Karine
 16 — Mlle PLANCHON Nicole
 17 — Mme VAINQUEUR Mylène.
 Liste arrêtée à 17 candidats.

Fait à Paris, le 16 mai 2006

Le Président du Jury

Pierre PUIJALON

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Liste par ordre alphabétique des candidats déclarés admissibles à l'examen professionnel de secrétaire administratif spécialité insertion ouvert le 20 janvier 2006.

- 1 — M. ABITBOL Fabien
 2 — Mlle AUGUSTIN Stéphanie
 3 — Mlle BARDAU Sophie
 4 — Mlle BEHARY LAUL SIRDER Christelle
 5 — M. BORDES Olivier
 6 — Mlle CHALABI Houria
 7 — Mlle DERUEL Marie-Astrid
 8 — Mlle DESCOMBES Anne
 9 — Mlle GAUSSIN Sonia
 10 — Mme GERARD Marie-Catherine
 11 — Mme HARISONANDRASANA Cathy
 née RANAIVOSON
 12 — Mlle HASSIMI Faiza
 13 — Mlle JOVANOVIC Sanijel
 14 — Mlle LESCOT Sandrine
 15 — Mme MARTIN FLORENCE
 16 — Mme NOEMIE Christine née LOSSIGNOL
 17 — Mme NOUAÏLLE Stéphanie née URVOAS
 18 — Mlle PHILIPPE Céline
 19 — Mlle PHILIPPE Christelle
 20 — Mlle ROCHE Caroline
 21 — Mlle SIMON Karine
 22 — Mlle YOUSFI Hassina.
 Liste arrêtée à 22 candidats.

Fait à Paris, le 16 mai 2006

Le Président du Jury

Pierre PUIJALON

POSTES A POURVOIR

Direction de la Décentralisation et des relations avec les Associations, les Territoires et les Citoyens. — Avis de vacance d'un poste de délégué à la coopération territoriale.

Un poste de délégué (F/H) à la coopération territoriale est actuellement vacant à la Direction de la Décentralisation et des relations avec les Associations, les Territoires et les Citoyens.

Personne à contacter : M. Claude GIRAULT, Directeur de la Décentralisation et des relations avec les Associations, les Territoires et les Citoyens — Téléphone : 01 42 76 61 48.

Les candidatures devront être transmises par voie hiérarchique au Maire de Paris, Direction des Ressources Humaines, dans un délai de 15 jours à compter de la publication du présent avis.

En indiquant la référence « B.E.S./05062 ».

Direction Générale de l'Information et de la Communication. — Avis de vacance d'un poste d'agent de catégorie A (F/H).

Poste numéro : 12525.

LOCALISATION

Direction Générale de l'Information et de la Communication — Plan de communication — 4, rue de Lobau, 75004 Paris — Arrondt ou Département : 4^e — Accès : métro Hôtel de Ville / R.E.R. Châtelet les Halles.

NATURE DU POSTE

Titre : chargé(e) de communication F/H.

Contexte hiérarchique : rattaché(e) au délégué à la communication et à son adjointe.

Attributions : vous élaborez des plans de communications, êtes force de proposition et définissez des cahiers des charges des opérations liées aux différents thèmes de compétence de la Ville de Paris.

Vous travaillez en étroite collaboration avec les cabinets des élus de la Ville, les différentes directions, les services de la D.G.I.C. mais aussi avec les prestataires extérieurs (pour des prestations globales via des agences de communication, mais aussi pour des prestations spécifiques comme pour la création graphique, l'exécution, le flashage, l'impression, le façonnage, la distribution...).

Vous participez aux différentes réflexions transversales menées par la Direction ayant pour objectif, de manière générale, à produire des idées innovantes, etc.

Suivi et coordination des opérations et des budgets, de l'analyse de la demande à la mise en œuvre des actions, suivi marché agences, benchmarking, marketing, etc.

Conditions particulières : très grande disponibilité.

PROFIL DU CANDIDAT

Formation souhaitée : pas de formation particulière.

Qualités requises :

N° 1 : aisance rédactionnelle et capacité d'adaptation ;

N° 2 : sens de l'autorité et de la négociation, de la créativité et du bon sens ;

N° 3 : sens de l'organisation et de la conduite de projet.

Connaissances particulières : expérience de plusieurs années dans le secteur de la communication et des collectivités locales.

CONTACT

Maxane LINDOR — D.G.I.C. — 4, rue de Lobau, 75004 Paris — Téléphone : 01 42 76 47 14 — Mél : maxane.lindor@paris.fr.

Direction des Systèmes et Technologies de l'Information. — Avis de vacance d'un poste d'agent de catégorie A (F/H).

Poste numéro : 12620.

Grade : agent de catégorie A (F/H).

LOCALISATION

Direction des Systèmes et Technologies de l'Information — Sous-Direction du Développement et des Projets — 227, rue de Bercy, 75012 Paris — Arrondt ou Département : 12 — Accès : Gare de Lyon ou quai de la Rapée.

NATURE DU POSTE

Titre : chef du bureau des projets achats et finances.

Attributions : le bureau BPAFI est en charge de la maîtrise d'œuvre de l'ensemble des projets présentant une dimension majeure finance ou achat : composé de 3 sections, il comprend 28 spécialistes (chefs de projets, analystes, concepteurs, développeurs...) majoritairement des cadres A et à moitié contractuel/titulaire. Ce poste présente 3 dimensions principales : le pilotage stratégique des projets et les relations avec les MOA ; le management opérationnel du bureau (gestion des compétences, exécution du budget, gestion administrative) ; le management d'une équipe pour l'atteinte d'objectifs tangibles de progrès.

PROFIL DU CANDIDAT

Formation souhaitée : avoir une expérience réussie de chef de bureau ou d'adjoint de chef de bureau.

Qualités requises :

N° 1 : goût de la responsabilité et de l'encadrement d'équipes ;

N° 2 : sens du relationnel ;

N° 3 : vision tactique et opérationnelle sur l'utilisation des technologies de l'information.

Connaissances particulières : pratiquer les projets et la réalisation informatique depuis plus de 10 ans.

CONTACT

MEUNIER Jean-Claude — Sous-Direction du Développement et des Projets — 227, rue de Bercy, 75570 Paris Cedex 12 — Téléphone : 01 43 47 65 43.

Direction des Systèmes et Technologies de l'Information. — Avis de vacance d'un poste d'agent de catégorie B (F/H).

Poste numéro : 12515.

Grade : agent de catégorie B (F/H).

LOCALISATION

Direction des Systèmes et Technologies de l'Information — Sous-Direction de la Production et des Réseaux — 227, rue de Bercy, 75570 Paris Cedex 12 — Arrondissement ou Département : 12 — Accès : métro Gare de Lyon ou quai de la Rapée.

NATURE DU POSTE

Titre : administrateur de Services Réseaux.

Contexte hiérarchique : au sein du Bureau des Réseaux, la section services réseaux (S.S.R.) a pour mission de déployer et maintenir en condition opérationnelle (M.C.O.) les services en réseaux de la Ville.

Attributions : la S.S.R. a responsabilité pleine et entière des services réseaux :

— Services de communication : messagerie, agenda, serveurs fax, diffusion audio-vidéo, collaboratif...

— Services d'infrastructure : DHCP, DNS, annuaire WSSO, Proxy, émulation Citrix.

— Services bureautiques : centaines de serveurs, fichiers partagés, serveur d'impression.

— Technologies : Microsoft, Open Source, Novell, Citrix...

Au sein de la S.S.R., le technicien/l'administrateur systèmes se voit confier des missions à caractère technique ou de gestion telles que :

— La création/modification de comptes, de ressources, de droits ;

— La configuration ou reconfiguration des systèmes ;

— La mise à jour de la documentation technique ;

— La réalisation d'upgrades ou de patchs sur le parc déployé ;

— L'exploitation proactive du parc : contrôle espace disque, sauvegarde...

— La mise en œuvre d'outils permettant d'automatiser et fiabiliser les tâches d'exploitation ;

— La surveillance des éléments de services pendant des plages horaires déterminées à l'avance ;

— Le support technique de niveau 3 en cas d'incident (réception d'appels, diagnostic, planification et réalisation des mesures correctives, intervention d'un fournisseur en cas de besoin, rédaction du rapport de clôture de l'incident) ;

— L'analyse des statistiques, fichiers de logs et rédaction de rapports de performances.

Selon l'organisation de la section, l'administrateur se voit confier une partie des tâches, dans un ou plusieurs domaines techniques, avec pour responsabilité de :

— S'assurer de la fiabilité des systèmes dans son domaine de responsabilité ;

— Maintenir à jour les documentations techniques référentiels, procédures d'exploitation... ;

— Mettre en œuvre les procédures et standards définis au niveau du bureau ou de la section.

Vis-à-vis du chef de section, le technicien/l'administrateur systèmes :

— Tient informé de l'avancement des projets et opérations en cours ;

— Alerte en cas de problème opérationnel constaté ou pressenti ;

— Est force de proposition, suggestion sur tous les sujets concernant la section ;

— Respecter les engagements pris auprès du chef de section sur le délai de la réalisation d'une mission.

PROFIL DU CANDIDAT

Formation souhaitée : compétence dans le domaine technique concerné, envie de développer une expertise.

Qualités requises :

N° 1 : goût pour les tâches opérationnelles ;

N° 2 : rigueur dans la qualité du travail et le respect des plannings ;

N° 3 : sens du service vis-à-vis des directions fonctionnelles, utilisatrices du réseau.

CONTACT

Eric ANVAR — Chef du Bureau des Réseaux — S.D.P.R. — 227, rue de Bercy, 75012 Paris — Téléphone : 01 43 47 67 18 — Mél : eric.anvar@paris.fr.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Direction des Ressources Humaines. — Avis modificatif relatif à l'ouverture de deux concours pour l'accès au corps des maîtres ouvriers (F/H) de la Commune de Paris dans la spécialité maçon. — Rappel.

1°) Un concours externe pour l'accès au corps des maîtres ouvriers de la Commune de Paris (F/H) dans la spécialité maçon sera ouvert pour 4 postes à partir du 16 octobre 2006.

Les candidat(e)s doivent être âgé(e)s de 45 ans au plus au 1^{er} janvier 2006 et être titulaires d'un brevet d'études professionnelles ou justifier de 5 années de pratique professionnelle dans la spécialité.

La limite d'âge ci-dessus indiquée peut toutefois être prorogée dans les limites prévues par les dispositions législatives et réglementaires.

2°) Un concours interne pour l'accès au corps des maîtres ouvriers de la Commune de Paris (F/H) dans la spécialité maçon sera ouvert pour 3 postes à partir du 16 octobre 2006.

Il est ouvert aux fonctionnaires et agent(e)s de l'Etat, des collectivités territoriales ou des établissements publics qui en dépendent, comptant, au 1^{er} janvier 2006, au moins une année de services civils effectifs.

Les candidat(e)s pourront s'inscrire du 5 juin au 6 juillet 2006 inclus par voie télématique sur www.paris.fr ou sur www.recrutement.paris.fr.

Les dossiers d'inscription pourront également être retirés ou demandés pendant cette même période à la Direction des Ressources Humaines — Bureau du recrutement — 2, rue de Lobau, 75004 Paris, de 9 h à 17 h, excepté les samedis, dimanches et jours fériés.

Les demandes de dossiers adressées par voie postale devront être accompagnées d'une enveloppe, format 32 x 22,5 libellée au nom et adresse du (de la) candidat(e) et affranchie à 1,98 €. Les demandes d'inscription devront obligatoirement être établies au moyen des dossiers de candidature originaux propres à chaque concours délivrés par la Ville de Paris.

Feront l'objet d'un rejet, les dossiers d'inscription déposés, expédiés par voie postale ou renvoyés par voie télématique après le 6 juillet 2006 (délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi).

Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours interne pour l'accès au corps des personnels de maîtrise (F/H) la Commune de Paris (grade agent de maîtrise) dans la branche d'activité agencement bois. — Dernier rappel.

Un concours interne pour l'accès au corps des personnels de maîtrise (F/H) (grade agent de maîtrise) dans la branche d'activité agencement bois s'ouvrira à partir du 11 septembre 2006 pour 1 poste.

Il est ouvert aux ouvriers (-ères) titulaires des administrations parisiennes justifiant au 1^{er} janvier 2006 de 4 années de services en qualité de stagiaire ou de titulaire (les services de stagiaire n'étant pris en compte que dans la limite maximale d'un an).

Les candidat(e)s pourront s'inscrire du 15 mai au 15 juin 2006 inclus par voie télématique sur www.paris.fr ou sur www.recrutement.paris.fr.

Les dossiers d'inscription pourront également être retirés ou demandés du 15 mai au 15 juin 2006 inclus à la Direction des Ressources Humaines — Bureau du recrutement — 2, rue de Lobau, 75004 Paris, de 9 h à 17 h excepté les samedis, dimanches et jours fériés. Les demandes d'inscription devront obligatoirement être établies au moyen des dossiers de candidature originaux propres à chaque concours et délivrés par la Ville de Paris.

Les demandes de dossiers adressées par voie postale devront être accompagnées d'une enveloppe, format 32 x 22,5 libellée au nom et adresse du (de la) candidat(e) et affranchie à 1,98 €.

Feront l'objet d'un rejet, les dossiers d'inscription déposés, expédiés par voie postale ou renvoyés par voie télématique à la Direction des Ressources Humaines après le 15 juin 2006 (délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi).

Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours public sur titres pour l'accès au corps des éducateur(trice)s de jeunes enfants de la Commune de Paris. — Dernier rappel.

Un concours public sur titres pour l'accès au corps des éducateur(trice)s de jeunes enfants de la Commune de Paris s'ouvrira à partir du 25 septembre 2006 à Paris ou en proche banlieue pour 160 postes.

Le concours est ouvert aux candidat(e)s titulaires du diplôme d'Etat d'éducateur(trice) de jeunes enfants ou susceptibles d'en justifier la possession dans les 8 mois qui suivent les résultats du concours.

Les candidat(e)s pourront s'inscrire par voie télématique sur www.paris.fr ou sur www.recrutement.paris.fr, rubrique « Paris recrute, calendrier prévisionnel et première inscription » du 15 mai au 15 juin inclus.

Les dossiers d'inscription pourront être retirés ou demandés du 15 mai au 15 juin 2006 inclus à Direction des Ressources Humaines — Bureau du recrutement — 2, rue de Lobau, 75004 Paris, de 9 h à 17 h, excepté les samedis, dimanches et jours fériés.

Les demandes de dossiers adressées par voie postale devront être accompagnées d'une enveloppe, format 32 x 22,5, libellée au nom et adresse du (de la) candidat(e) et affranchie à 1,98 €.

Les demandes d'inscription devront obligatoirement être établies au moyen des dossiers de candidature originaux propres à chaque concours et délivrés par la Ville de Paris.

Feront l'objet d'un rejet, les dossiers d'inscription déposés, expédiés par voie postale ou renvoyés par voie télématique à la Direction des Ressources Humaines après le 15 juin 2006 (délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi).

Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture de trois concours pour l'accès au corps des secrétaires administratifs (F/H) de la Commune de Paris. — Dernier rappel.

1°) Un concours externe pour l'accès au corps des secrétaires administratifs de la Commune de Paris (F/H) sera ouvert pour 18 postes à partir du 2 octobre 2006 à Paris et en proche banlieue.

Les candidat(e)s doivent être titulaires :

— d'un baccalauréat ou d'un diplôme homologué au niveau IV en application des dispositions du décret n° 92-23 du 8 janvier 1992 relatif à l'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique.

— ou d'un diplôme délivré dans un des Etats membres de la Communauté Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen et assimilé au baccalauréat.

— ou d'un diplôme délivré dans un des Etats membres de la Communauté Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen et assimilé au baccalauréat.

2°) Un concours interne pour l'accès au corps des secrétaires administratifs de la Commune de Paris (F/H) sera ouvert pour 18 postes à partir du 2 octobre 2006 à Paris et en proche banlieue.

Il est ouvert aux fonctionnaires et agent(e)s public(que)s de la Commune de Paris, de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent ainsi qu'aux militaires et aux agent(e)s en fonctions dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins 4 ans de services publics au 1^{er} janvier 2006.

3°) Un 3^e concours pour l'accès au corps des secrétaires administratifs de la Commune de Paris (F/H) sera ouvert pour 18 postes à partir du 2 octobre 2006 à Paris et en proche banlieue.

Les candidat(e)s doivent justifier d'une ou de plusieurs activités professionnelles exercées dans les domaines de la gestion administrative, financière ou comptable ou de la gestion des ressources humaines, ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'une association pendant une durée de 4 ans au moins au 1^{er} janvier 2006.

La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressé(e)s n'avaient pas, lorsqu'ils (elles) les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent(e) public(que).

Les dossiers d'inscription pourront être retirés ou demandés du 15 mai au 15 juin 2006 inclus à Direction des Ressources Humaines — Bureau du recrutement — 2, rue de Lobau, 75004 Paris, de 9 h à 17 h, excepté les samedis, dimanches et jours fériés.

Les candidat(e)s pourront également s'inscrire du 15 mai au 15 juin 2006 par voie télématique sur www.paris.fr ou sur www.recrutement.paris.fr en sélectionnant le concours correspondant.

Les demandes de dossiers adressées par voie postale devront être accompagnées d'une enveloppe, format 32 x 22,5 libellée aux nom et adresse du (de la) candidat(e) et affranchie à 1,98 €. Les demandes d'inscription devront obligatoirement être établies au moyen des dossiers de candidature originaux propres à chaque concours délivrés par la Ville de Paris.

Feront l'objet d'un rejet, les dossiers d'inscription renvoyés par voie télématique, déposés ou expédiés par voie postale à la Direction des Ressources Humaines après le 15 juin 2006 (délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi).

Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours public sur titres pour l'accès au corps des puéricultrices (F/H) de la Commune de Paris. — Dernier rappel.

Un concours public sur titres pour l'accès au corps des puéricultrices (F/H) de la Commune de Paris sera ouvert à partir du 2 octobre 2006 pour 80 postes à Paris ou en proche banlieue.

Ce concours est ouvert aux candidat(e)s titulaires du diplôme d'Etat de puéricultrice ou de l'un des diplômes admis en équivalence par arrêté du ministre chargé de la santé ou susceptibles d'en justifier la possession dans les huit mois qui suivent les résultats du concours.

Les candidat(e)s pourront s'inscrire du 5 juin au 6 juillet 2006 inclus par voie télématique sur www.paris.fr ou sur www.recrutement.paris.fr.

Les dossiers d'inscription pourront également être retirés ou demandés du 5 juin au 6 juillet 2006 inclus à la Direction des Ressources Humaines — Bureau du recrutement — 2, rue de Lobau, 75004 Paris — de 9 h à 17 h, excepté les samedis, dimanches et jours fériés.

Les demandes de dossiers adressées par voie postale devront être accompagnées d'une enveloppe, format 32 x 22,5, libellée aux nom et adresse du (de la) candidat(e) et affranchie à 1,98 €. Les demandes d'inscription devront obligatoirement être établies au moyen des dossiers de candidature originaux délivrés par la Ville de Paris.

Feront l'objet d'un rejet, les dossiers d'inscription déposés, expédiés par voie postale ou renvoyés par voie télématique à la Direction des Ressources Humaines après le 6 juillet 2006 (délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi). Ne sont également pas recevables les formulaires d'inscription en ligne imprimés et déposés ou renvoyés par voie postale.

Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours sur titres avec épreuve pour l'accès au corps des médecins du Département de Paris dans le secteur « Protection Maternelle et Infantile » pour 12 postes. — Dernier rappel.

Un concours sur titres avec épreuve pour l'accès au corps des médecins du Département de Paris dans le secteur « Protec-

tion Maternelle et Infantile » (F/H) s'ouvrira à partir du 25 septembre 2006 à Paris pour 12 postes.

Ce concours est ouvert aux candidat(e)s titulaires d'un diplôme, certificat ou autre titre de médecin délivré par l'un des Etats membres de la Communauté européenne ou l'un des Etats partie à l'accord sur l'Espace économique européen et visé à l'article L. 4131-1 du Code de la santé publique et justifiant d'un certificat ou diplôme dans une des spécialités figurant au paragraphe II de l'article 9 du décret 92-785 du 6 août 1992 relatif à la protection maternelle et infantile.

Les candidat(e)s pourront s'inscrire par voie télématique sur www.paris.fr, rubrique « recrutement et concours » ou sur www.recrutement.paris.fr du 15 mai au 15 juin 2006 inclus.

Les dossiers d'inscription pourront également être retirés ou demandés du 15 mai au 15 juin 2006 inclus à Direction des Ressources Humaines — Bureau du recrutement — 2, rue de Lobau, 75004 Paris, de 9 h à 17 h, excepté les samedis, dimanches et jours fériés.

Les demandes de dossiers adressées par voie postale devront être accompagnées d'une enveloppe, format 32 x 22,5, libellée aux nom et adresse du (de la) candidat(e) et affranchie à 1,98 €.

Feront l'objet d'un rejet les dossiers d'inscription déposés, expédiés par voie postale ou renvoyés par voie télématique à la Direction des Ressources Humaines après le 15 juin 2006 (délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi).

Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours sur titres avec épreuve pour l'accès au corps des médecins du Département de Paris pour 4 postes de généralistes. — Dernier rappel.

Un concours sur titres avec épreuve pour l'accès au corps des médecins du Département de Paris (F/H) s'ouvrira à partir du 25 septembre 2006 à Paris pour 4 postes de généralistes.

Ce concours est ouvert aux candidat(e)s titulaires d'un diplôme, certificat ou autre titre de médecin délivré par l'un des Etats membres de la Communauté européenne ou l'un des Etats partie à l'accord sur l'Espace économique européen et visé à l'article L. 4131-1 du Code de la santé publique.

Les candidat(e)s pourront s'inscrire par voie télématique sur www.paris.fr, rubrique « recrutement et concours » ou sur www.recrutement.paris.fr du 15 mai au 15 juin 2006 inclus.

Les dossiers d'inscription pourront également être retirés ou demandés du 15 mai au 15 juin 2006 inclus à la Direction des Ressources Humaines — Bureau du recrutement — 2, rue de Lobau, 75004 Paris, de 9 h à 17 h, excepté les samedis, dimanches et jours fériés.

Les demandes de dossiers adressées par voie postale devront être accompagnées d'une enveloppe, format 32 x 22,5, libellée aux nom et adresse du (de la) candidat(e) et affranchie à 1,98 €.

Feront l'objet d'un rejet les dossiers d'inscription déposés, expédiés par voie postale ou renvoyés par voie télématique à la Direction des Ressources Humaines après le 15 juin 2006 (délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi).

Le Directeur de la Publication :
Bernard GAUDILLERE